

FLORE D'ICI... POUR LES JARDINS D'ICI

LE CAPILLAIRE DU CANADA (*ADIANTUM PEDATUM*)



Le capillaire du Canada est probablement la plus belle de nos fougères indigènes. Cette plante a été décrite très tôt après l'arrivée des français en Amérique, notamment dans *Canadensium Plantarum Historia*, un ouvrage du botaniste français Jacques Cornut (1606-1651) écrit en 1635. Cette plante était connue et utilisée depuis longtemps par les Indiens comme plante médicinale. Le genre *Adiantum*, dont elle fait partie, compte environ deux cent espèces.

Cette plante herbacée vivace est rustique jusqu'en zone 3. Arborant un port érigé, elle peut mesurer entre 45 et 60 cm (18 à 24 po) de hauteur. Elle s'étend lentement, à partir d'un rhizome, pour former avec le temps de grandes colonies. Son feuillage vert moyen évoque la forme d'un éventail ou d'une main garnie de longs doigts verts (d'où son nom commun anglais de five-fingered maidenhair fern). Le capillaire du Canada est composé de frondes délicates, ce qui confrère

beaucoup de légèreté au plant. Son feuillage meurt complètement en hiver.

Cette belle plante à feuillage de notre flore indigène pousse dans un sol moyennement humide et riche en humus. Ce sol est typique des érablières, son habitat principal. L'ombre ou le soleil filtré lui conviennent parfaitement.

En aménagement, on peut l'associer à d'autres fougères ou jouer la carte des contrastes de texture avec le feuillage des hostas, de l'herbe d'Hakone à feuillage panaché (*Hakonechloa macra* 'Aureola') ou de l'asaret du Canada (*Asarum canadense*). On peut aussi lui faire tapisser le pied des rhododendrons. Lors des canicules, il faut arroser cette fougère, car elle souffrira de la chaleur si le sol demeure desséché trop longtemps. Si son site de plantation est en plein soleil, surtout dans les zones les plus chaudes du Québec, son feuillage tendre peut griller. Cette plante est de plus en plus offerte sur les marchés horticoles québécois, un signe que les jardiniers du Québec ont découvert sa grande beauté ornementale.

Son statut est considéré comme vulnérable au Québec. On doit donc s'abstenir de la cueillir en forêt pour que les colonies existantes puissent proliférer. ■